



PLAN DE FINANCEMENT

(décret 2020-1129 du 14 septembre 2020)

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre relative à la conception de l'opération de requalification de la Cour de l'Ecole des Beaux Arts

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Nîmes

Dépenses HT	Montants en €	RESSOURCES	Montants en €	%
Mission de maîtrise d'œuvre	19 500,00	Subventions d'investissement		
		DRAC Occitanie (arrêté attributif du 14 octobre 2020)	3 900,00	20,00%
		Total subventions d'investissement	3 900,00	20,00%
		Autofinancement Commune de Nîmes	15 600,00	80,00%
Total HT	19 500,00	Total	19 500,00	100,00%